



# communiqué

## communiqué de presse une chaudière à granulés de bois à la Maison de l'Environnement

13 mai 2011

### La Maison de l'Environnement de Sénart inaugure sa chaudière à granulés de bois.

Cette installation illustre parfaitement l'un des axes forts du Plan Climat de Sénart adopté le 12 mai dernier par les élus du San, et qui vise à la réalisation d'économies d'énergie dans les bâtiments.

#### Descriptif de l'installation

- Il s'agit d'une chaudière à granulés (appelés pellets) de 90 Kw. Ce combustible est issu du tamisage, séchage et compactage - sans ajout de colle - de sciures de bois provenant de scieries françaises.
- Un silo pouvant contenir 7,5 tonnes de granulés a été installé. Il permet une autonomie d'environ un mois pour le chauffage de tous les bâtiments.
- Le réseau de chaleur a également été rénové pour diminuer la déperdition de chaleur dans le sol.
- les régulations thermiques de chaque bâtiment ont été rénovées et les combles perdus du bâtiment principal isolés (ouate de cellulose),
- Les huisseries seront changées courant 2011 afin d'optimiser l'installation.

#### Les bénéfices attendus

- Cette nouvelle installation va améliorer le bilan carbone de la MES. Le CO2 émis étant réabsorbé par les arbres en croissance, la combustion du bois ne contribue pas à l'accroissement de l'effet de serre. Le transport des granulés a un impact limité puisqu'ils sont en provenance de France
- Elle va aussi permettre une économie significative estimée à 9 000 € pour la première année de fonctionnement.
- La MES va également gagner en autonomie avec une livraison par mois en moyenne par temps froid contre tous les 15 jours pour le propane.

#### Sur le plan pédagogique

- Cette installation qui met en cohérence le message de respect de l'environnement et le fonctionnement de la structure, servira de support pour expliquer au public l'intérêt et les modalités du passage à ce mode de chauffage.

#### Informations pratiques

- Inauguration et visite de l'installation le mercredi 25 mai à 11h30.
- MES de Sénart, Bois de Bréviande – RD 346 à Vert-Saint-Denis



#### CONTACTS SAN DE SÉNART

**Roland Puig**  
01 64 13 17 32  
r.puig@san-senart.fr

**Jeanne Rebuffat**  
01 64 13 17 31  
j.rebuffat@san-senart.fr

[www.senart.com](http://www.senart.com)  
[www.facebook.com/sansenart](http://www.facebook.com/sansenart)

#### SÉNART,

- 35 km de Paris > 35 minutes par le RER D
- 10 communes > 12 000 ha
- 106 000 habitants
- 1 francilien sur 100 est Sénartais !
- 40 000 emplois > 3 600 entreprises
- 260 km de réseau de bus > 30 000 voyageurs jour
- 220 km de pistes cyclables
- 75 % du territoire composé d'espaces naturels

